



Audition du Groupe d'experts UE sur le lait – 10 novembre 11h15

Position de la Coordination Européenne Via Campesina

Préambule

Avant de répondre aux 3 questions posées par le Groupe à haut niveau, nous tenons à signaler que les 6 questions que le Conseil Agricole a chargé le Groupe d'examiner omettent plusieurs points essentiels qu'il est indispensable d'aborder:

- **la régulation de la production** : elle est nécessaire à la régulation du marché, elle-même indispensable pour des prix du lait justes pour les producteurs (qui rémunèrent les coûts de production et le travail) et les consommateurs. La Cour des Comptes de l'UE elle-même a reconnu le rôle positif des quotas laitiers : la Coordination Européenne Via Campesina demande leur maintien et leur amélioration. Lorsque la production est supérieure à la demande, l'UE doit les diminuer. Il s'agit simplement de s'adapter au marché, comme la Commission Européenne l'a réclamé des producteurs depuis 1992.
- **les aides à l'exportation**: elles coûtent cher aux contribuables, peuvent ruiner les économies laitières locales de pays tiers, et ne règlent pas les causes des excédents de production. L'arrêt du dumping de l'UE est une des conditions nécessaires à la mise en œuvre de la souveraineté alimentaire.
- **Structures de production et modes de production** : L'UE doit cesser de concentrer sa production laitière dans des exploitations toujours plus grandes, plus intensives, dépendantes d'importations en protéines végétales : ces exploitations ne sont pas qualifiées pour faire face aux défis climatiques et énergétiques. Cela signifie que l'UE doit favoriser la production laitière sur des exploitations paysannes durables et donc mieux distribuer les quotas entre producteurs.
- **où doit-on produire le lait en Europe ?** L'UE doit cesser de concentrer sa production dans quelques régions proches des ports d'importation de soja, négligeant les autres régions à vocation agro-climatique laitière. L'UE doit donc modifier la répartition injuste des quotas laitiers entre pays telle qu'elle est aujourd'hui, au détriment notamment de l'Europe Centrale et du Sud.

En demandant au Groupe de faire des propositions seulement en juin 2010, le Conseil n'a pas mesuré l'ampleur de la crise ni donc l'urgence de modifier la politique laitière. Nous demandons au Groupe de se réunir plus souvent et de faire des propositions en février 2010.

./..

Relations contractuelles entre les producteurs de lait et les laiteries en vue de mieux équilibrer l'offre et la demande sur le marché

L'UE commettrait une grave erreur en remplaçant la régulation de la production publique par une contractualisation privée entre producteurs et laiteries. La contractualisation ne va pas réguler la production européenne. Dans un contrat entre le producteur et une laiterie, cette dernière est le plus souvent en position de force et les contrats seront plus favorables aux gros producteurs qu'aux petits et moyens producteurs. Une telle contractualisation sera une régression des droits des producteurs, comme on le voit en Suisse, où des contrats existent déjà.

S'il y a une régulation publique de la production et des négociations collectives sur les prix incluant les organisations agricoles, alors seulement des contrats sont envisageables (ils existent dans certains pays déjà).

Comment renforcer le pouvoir de négociation des producteurs de lait ?

S'il existe un cadre politique européen, les producteurs ne se retrouvent pas seuls face à l'industrie. S'il n'y a pas suppression de la surproduction structurelle comme c'est le cas depuis 1984 avec un quota trop élevé, il est difficile pour les producteurs de négocier. Or l'UE a décidé d'augmenter ce quota et veut supprimer la régulation de la production. Il n'y aura dans un tel cadre jamais de bonnes conditions de négociations entre producteurs et laiteries.

Donc avant de discuter de quel type d'instance on veut pour la participation des organisations agricoles, il faut garantir une politique publique régulant la production et encadrant les prix. Le secteur des fruits & légumes montre que les groupements de producteurs existent davantage pour obtenir les primes UE que pour renforcer le pouvoir de négociation des producteurs.

Transparence au bénéfice des producteurs de lait, de l'industrie laitière, et des consommateurs

L'UE ne peut laisser plus longtemps les prix baisser pour les producteurs et augmenter pour les consommateurs.

Nous demandons une transparence des prix tout au long de la chaîne du lait, de la production à la consommation. Nous demandons une limitation des marges de l'industrie et de la distribution en fonction de leurs coûts réels.

L'interdiction de la vente à perte ne doit pas être limitée à la distribution, mais doit être étendue aussi aux producteurs (depuis 1992, la PAC a considérablement généralisé la vente à perte pour les producteurs) : on ne peut baser une économie agricole saine sur la vente à perte : or la différence aujourd'hui entre les coûts de production et les prix du lait est très grande.

En annexe :

Liste des organisations membres de ECVC

Lettre ouverte à l'UE du 1^{er} sept.

Les positions de ECVC sur la crise laitière sont disponibles sur www.eurovia.org (EN-FR-ES)



Bruxelles, 1^{er} septembre 2009

Crise laitière

Lettre ouverte

Aux Ministres de l'agriculture de l'Union Européenne, aux Membres du Parlement Européen, et à Mme M. Fischer Boel, Commissaire européenne à l'agriculture et au développement rural

Mesdames, Messieurs,

Les mesures prises jusqu'à présent par l'UE pour faire face à la forte baisse du prix du lait à la production n'ont pas été efficaces. Les prix ne remontent pas et beaucoup d'éleveurs risquent la faillite. Devant les défis économiques, sociaux, ruraux et environnementaux de la crise laitière, nous vous demandons de prendre vos responsabilités. La crise va durer car les vieilles recettes que vous avez utilisées et qui sont proposées dans le rapport de la Commission du 22 juillet sont coûteuses au contribuable, néfastes pour les pays tiers et ne s'attaquent pas aux causes de la crise: d'ailleurs l'UE les a critiquées elle-même lors des réformes PAC depuis 1992. *Il n'y aura pas de sortie de crise sans changer la politique laitière actuelle*¹.

1) L'atterrissage en douceur transformé en crash : il faut adapter l'offre à la demande

Madame la Commissaire, les «signaux du marché» sont clairs: *Si la demande baisse, il faut baisser l'offre*. Alors que le quota européen était déjà trop élevé en 2003 par rapport à la demande européenne, l'UE n'a cessé de l'augmenter. C'est une erreur, dictée par une vision idéologique opposée à la régulation des marchés. Cette vision est aujourd'hui dépassée: les marchés, comme les finances, ont besoin d'être régulées par des politiques publiques.

Le soit disant « atterrissage en douceur » des quotas jusqu'en 2015 avait deux objectifs: d'abord offrir des prix bas à l'industrie laitière et à la grande distribution: celui-ci est atteint, aux dépens des producteurs et des consommateurs qui ne voient pas baisser les prix des produits laitiers. Le deuxième était un abaissement progressif du prix des quotas à l'horizon 2015 pour ne pas avoir à payer d'indemnités à ceux qui ont acheté des quotas: on ne répond pas à l'erreur de 1984 -laisser les Etats Membres instaurer des quotas marchands- que nous avons dénoncée à l'époque, par une autre erreur. La solution est de maintenir les quotas laitiers, d'en améliorer le fonctionnement et de les rendre non marchands.

Les producteurs et productrices de lait ont droit à des prix justes. Leur travail est hautement qualifié, avec de fortes contraintes en terme de conditions de travail toute l'année : ce travail doit être rémunéré correctement. Pour que la baisse de production se traduise effectivement par une hausse des prix à la production, il faut revoir les mécanismes de fixation des prix entre l'UE, les gouvernements, la production, l'industrie, et la distribution. Il faut une transparence et une limitation des marges. Il faut revoir les règles actuelles de concurrence, qui n'ont pas empêché la formation d'oligopoles de la distribution.

Mais il s'agit aussi de répondre aux défis sociaux, ruraux et environnementaux de la crise laitière. « Qui produit, comment, et où » sont des questions aussi importantes que « combien on produit ».

./..

¹ Voir nos propositions du 4 avril 2009 et notre déclaration à la COMAGRI du PE le 21 juillet : www.eurovia.org

2) le défi social et rural : différencier la baisse de la production et mieux répartir la production sur le territoire

Alors que les petites et moyennes exploitations laitières jouent un rôle important dans le monde rural de nombreuses régions, la politique laitière de l'UE en a fait disparaître déjà un très grand nombre. L'UE a même financé l'abandon de la production et la Commission le propose de nouveau dans son rapport : il s'agit là d'une très mauvaise utilisation des fonds publics. Lors des crises, les plus faibles ne peuvent survivre, mais les banques avaient l'habitude de soulager les plus gros producteurs. Aujourd'hui l'objectif de restructuration de la production par la crise ne fonctionne pas comme prévu car les banques, responsables de la crise financière, ne font plus aussi facilement crédit aux producteurs qui ont agrandi et intensifié leur production. Ce sont donc aujourd'hui les producteurs endettés qui sont dans la situation la plus critique.

Nous vous demandons de stopper l'hémorragie du nombre de producteurs de lait. *Il faut moduler la baisse de production en fonction de la taille des exploitations et du nombre d'actifs sur l'exploitation.* Les grandes exploitations intensives doivent réduire plus fortement leur production, et les petites exploitations en être exemptées. Ensuite il faudra poser la question de la répartition géographique de la production: son déplacement vers les ports d'importation du soja nuit à la mise en valeur des prairies et fourrages européens. Le monde rural a besoin d'un grand nombre d'exploitations laitières bien réparties dans les régions à vocation laitière- du point de vue agro-climatique.

3) pour Copenhague, les mots ne suffisent pas : il faut changer les modes de production

Aujourd'hui, les défis environnementaux (climat, énergie, biodiversité, pesticides,...) posent, de manière encore plus cruciale qu'auparavant, la question du mode de production laitière. La production laitière intensive, à base de soja importé, d'engrais, de vaches turbo vite remplacées sans jamais avoir pâturé, a été largement favorisée par les différentes versions de la PAC depuis 1962, à commencer par l'absence de droits de douane sur les importations d'alimentation animale, les primes PAC versées au maïs ensilage et pas à l'herbe, etc..... L'UE doit tourner le dos à ce modèle industriel, vorace en énergie, en transport, qui rend l'UE dépendante d'importations². Les exploitations qui ont courageusement privilégié une production laitière durable, en cultivant herbe et protéagineux, sont devenues moins dépendantes des aléas extérieurs et résistent mieux à la crise. L'UE a assez d'espace pour cultiver ses propres protéines végétales, pour peu qu'elle cesse de promouvoir un modèle aujourd'hui incompatible avec la crise environnementale. La répartition actuelle des primes PAC doit être revue dans ce sens. *A quelques mois de Copenhague, nous demandons au Conseil du 7 septembre de prendre des mesures significatives qui marqueront, au-delà des mots, la volonté de changer les modes de production.*

Plusieurs Etats Membres ont marqué pendant l'été leur volonté de revenir sur l'augmentation des quotas de 2009. C'est bien. Il faut aller plus loin. Nous proposons aux députés européens de convaincre leurs gouvernements que l'on peut mettre en œuvre dès maintenant une autre politique laitière, qui sera plus légitime au regard des contribuables, de l'environnement, sauvera de la faillite de nombreux éleveurs, et rendra espoir à tous les jeunes qui veulent reprendre une exploitation laitière.

La crise laitière est mondiale, car l'OMC formate toutes les politiques agricoles. Vous trouverez ci-joint une position de notre mouvement paysan mondial Via Campesina, où producteurs de lait du Nord et du Sud demandent un changement de politique.

Madame la Commissaire, Mesdames, Messieurs les Ministres, il n'y a pas de honte à modifier une décision prise antérieurement : il n'est jamais trop tard pour bien faire. Votre responsabilité est grande. Nous vous demandons d'agir d'urgence sur les plans économique, social, et environnemental.

Nous vous remercions de votre attention et vous adressons, Mesdames, Messieurs nos respectueuses salutations.

Lidia Senra (tel : +34 609 84 5861) - René Louail (tel : +33 6 7284 8792)
membres du Comité de coordination

² Ces importations européennes développent la production de soja OGM destructeur en Amérique du Sud- voir le briefing FOEE/ECVC de nov 09 et le film FOEE/ECVC à paraître le 16 octobre.